

Vos questions / nos réponses

Effets secondaires cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/02/2023 18:16

Bonjour, j'ai 19 ans, j'ai fumer du cannabis pendant 4 ans. J'ai aussi douiller. Je vous contacte car je suis un peu paniqué, j'ai arrêté le cannabis depuis le 12 janvier, et j'ai ressenti quelques effets indésirables. Tous a commencé par une grosse crise d'angoisse au volant ou j'ai dû appeler mes parents pour qu'ils viennent me chercher. Depuis ce jours j'ai eu des crises d'angoisses plus ou moins forte sans forcément de raisons... Maintenant que j'arrive presque à maîtriser mes crises d'angoisses j'ai l'impression que je vais devenir schizophrène et cela me fait très peur donc ce. qui provoque des crises d'angoisse encore plus forte. Pensez vous que cela est dû au sevrage? Merci de votre réponse

Mise en ligne le 27/02/2023

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à saluer le courage dont vous avez fait preuve pour arrêter le cannabis depuis 6 semaines. Nous entendons aussi que vous déployez beaucoup d'énergie à maîtriser l'angoisse qui s'empare de vous sans que vous en connaissiez les raisons.

Nous sommes sensibles à votre inquiétude et à vos interrogations en ce qui concerne votre sevrage. Nous imaginons que vous avez avant tout besoin d'être rassuré et soutenu dans cette période délicate pour vous. Il n'est pas rare que des consommateurs ressentent des angoisses plus ou moins fortes à l'arrêt de la consommation. Ces angoisses peuvent avoir été présentes avant le début de la consommation et fumer du cannabis a pu contribuer à masquer ce phénomène.

C'est pourquoi nous vous invitons à ne pas rester seul avec ces questionnements et il nous semble important de vous informer qu'il existe des lieux spécifiques où vous pourriez vous faire aider et soutenir par des professionnels bienveillants et non jugeants, spécifiquement formés en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs spécialisés...). Ces lieux s'appellent des CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) au sein desquels il existe des consultations spécifiques pour les jeunes de moins de 25 ans, appelées Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

Nous nous permettons de vous joindre quelques adresses de CJC au plus proche de votre domicile, n'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous et/ou des renseignements. L'accueil y est confidentiel et gratuit

et se fait sur rendez-vous. Vous verrez parmi ces structures proposées laquelle est à même de vous recevoir très prochainement.

Si vous souhaitez échanger plus amplement à propos de votre situation, nos écoutants sont disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat de 8h à minuit. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter dans cette période particulièrement sensible.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[Consultations externes d'Addictologie C.H. Ruffec](#)

15 rue de l'hôpital
Centre Hospitalier
16700 RUFFEC

Tél : 05 45 29 54 93

Site web : www.ch-ruffec.fr/

Secrétariat : lundi à vendredi de 9h à 12h

Accueil du public : lundi à vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)

Autres structures :

[Centre AGORA - Angoulême](#)

59, place de la Bussatte
CHCC- Centre Hospitalier Camille Claudel-0545
16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 97 00

Site web : ch-claudel.fr/offre-de-soins/

Secrétariat : 9h-12h30 et 13h30-17h45 sauf le lundi après-midi

Substitution : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h

Consultat^o jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi sur le centre. Au

centre info jeunesse, sur rendez-vous le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Adresse: 4 rue de la Place du Champ de Mars, Angoulême.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Association Addictions France L'Isle d'Espagnac

17 avenue du Maréchal Juin
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Tél : 05 45 95 55 11

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : les lundi, mardi et mercredi de 8h à 19h. Les jeudis de 8h à 19h30 et les vendredis de 8h00 à 17h30

Accueil du public : aux mêmes horaires que le secrétariat

[Voir la fiche détaillée](#)